

vigueur? Un député a déclaré aujourd'hui que ce n'était pas la Bible, qu'elle n'avait pas été écrite sur le mont Sinaï et qu'elle n'était pas sacrée. Mais elle l'est, parce que ce sera la constitution du pays tant qu'elle ne sera pas modifiée.

M. McGrath: Que fait-on des provinces déshéritées?

L'hon. M. Mackasey: J'y arrive dans un instant. M. Randall, qui a probablement rédigé cet article, si ce n'est un de ses adjoints, a aussi déclaré ce qui suit:

Peu de situations nuiraient davantage à l'établissement d'un régime fédéral plus rationnel au Canada que l'inévitable confusion et renversement des priorités qui s'ensuivraient si notre régime fédéral était contourné, disait le document.

• (6.50 p.m.)

Il s'agit là de l'exposé de la province d'Ontario, pas celui de la province de Québec. Toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, ont envoyé des délégations sous la direction du ministre du cabinet chargé du logement, et autant que je sache, aucun d'entre eux n'a dit: remettons nos pouvoirs en matière de logement au gouvernement fédéral qui logiquement devrait les exercer en raison des sommes considérables et des mesures directes qu'exige la solution de la crise du logement au Canada. Même dans un État unitaire comme la Suède, il faut attendre six ans pour obtenir un logement. Je ne parlerai pas des pays derrière le rideau de fer où règne la dictature. Avec d'autres, je me suis rendu en Pologne et j'ai pu voir quels genres de logements on offre aux ouvriers. Et là-bas, il n'y a pas de pape-rasserie ni de juridiction divisée. Nous ne devons pas dire que tout est mauvais dans notre pays. C'est là un des grands torts des Canadiens. Vous pouvez critiquer les remarques du premier ministre (M. Trudeau). Vous pouvez dire qu'il met l'accent sur les mauvaises priorités. Vous pouvez dire qu'il est trop intransigent. Comment l'est-il? Essentiellement parce qu'il comprend la constitution et qu'il comprend les problèmes. Il dit qu'il nous faut un gouvernement fédéral puissant, mais que les provinces doivent être fortes aussi. Est-il trop intransigent en disant aux provinces de percevoir elles-mêmes les impôts qu'elles réclament? Est-il trop intransigent quand il dit aux provinces de ne pas empiéter sur la compétence fédérale? Est-il trop intransigent quand il décide que le gouvernement aménagera un aéroport à Sainte-Scholastique et non pas à Saint-Jean, parce que cela relève du gouvernement fédéral qui refuse de se prêter à la politiciaille? A-t-il tort dans ces cas-là?

Des députés de l'opposition ont dit que nous n'avions pas le droit d'agir ainsi parce que cela relève des provinces, et qu'on ne les a pas consultées. J'en ai par-dessus la tête du mot «consulter». Maintenant, le premier ministre a dit: Cela relève de nous et nous voulons en rester maîtres; si une province veut rester maîtresse de ce qui relève d'elle, elle en a le droit. Je me souviens qu'au cours du débat de l'an dernier sur le logement, l'ancien député de Brome-Missisquoi, qui s'y connaissait vraiment en logement, s'est levé à la Chambre pour dire opportunément qu'il faudrait créer un ministère du logement. Le lendemain tous les journaux du Québec le critiquaient sévèrement, notamment *La Presse*, pour avoir osé proposer que le gouvernement crée un ministère dans un domaine normalement provincial.

C'est le genre de difficultés que nous rencontrons et que nous allons continuer d'éprouver tant que la constitution ne sera pas modifiée. Les néo-démocrates ont beau dire: «au diable la constitution», c'est, en effet, ce qu'ils disent. Ils changent de politique comme ils changent de chemise. Ils sont passés de la théorie des deux nations à celle de l'État associé. Il y a la version Cliche, la version Taylor, la version du chef du parti et personne ne sait au juste quelle version est la sienne propre. Moi non plus.

Il est fort possible que selon la dernière phase de la doctrine socialiste au sujet de la constitution, le logement soit devenu une responsabilité fédérale pour la bonne raison que la situation constitue une affaire d'urgence nationale. C'est une affaire d'urgence nationale.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre dit le contraire.

L'hon. M. Mackasey: Oh, tout allait très bien jusqu'à ce que l'honorable représentant s'en mêle. J'aimerais bien garder la hache de guerre enterrée, parce qu'un député d'en face m'a appelé un homme de main—c'est ce qui m'a incité à prendre la parole et qui me le fera garder. C'est le dilemme dans lequel nous nous trouvons. Il n'y a aucune excuse pour que le gouvernement fédéral néglige de donner le ton dans le domaine du logement. Il n'y a pas d'excuse pour manquer d'initiative, si nous en avons manqué et j'estime que les critiques qui ont été formulées aujourd'hui sont justes. Nous n'avons pas accordé au logement toute l'importance possible. Le ministre des Transports (M. Hellyer) l'a bien fait comprendre. La Chambre sera saisie d'une mesure d'ici quelques semaines, comme l'a dit le premier ministre, et si elle ne va pas assez loin, alors c'est le temps de le dire. N'allons